

Les objectifs retenus sont:

- utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation
- accroître le répertoire culturel en relation avec l'Histoire des Arts
- développer une sensibilité à l'art
- saisir la démarche d'un créateur

Piscine

Quatre classes du regroupement (CP, CP-CE1, CE1 et CE2) participent aux séances piscine à Contres, les jeudis et vendredis après-midis.

Après des débuts difficiles (manque d'accompagnateurs volontaires, confusion des dates, problèmes d'horaires avec les transports), les enfants sont ravis de se rendre dans l'eau et les progrès sont vraiment visibles.

Récemment, sur le site internet du RPI, nous avons demandé l'autorisation aux familles de prendre leurs enfants en photo en activité pendant les séances, afin de leur faire profiter de leur expérience. Malheureusement, un maître-nageur était absent lors des deux dernières séances et nous n'avons pas encore pu prendre ces photos.

Cette semaine, la piscine est fermée pour être vidangée. Les dates de séances devraient être modifiées et reportées. Nous sommes toujours en attente d'une réponse de la piscine de Contres concernant la première séance des classes de M. Bouquet et Mme Frigout. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si elle sera rattrapée ou annulée définitivement.

Monsieur Coulon précise l'origine des financements : le transport est à la charge de la Communauté de communes du Controis alors que les séances sont financées par le SIVOS.

Ki-Bongo

Les écoles de Feings et d'Ouchamps vont participer à la création d'un spectacle musical avec l'école de Seur, soit un total de 196 élèves.

Christian Kibongi Saminou de la compagnie Ki-Bongo propose de venir stimuler l'inventivité des enfants lors d'ateliers de création contemporaine éphémère. Lors des séances organisées à l'école, il interviendra accompagné de plus de 250 instruments de musique traditionnelle.

Plusieurs séances de répétition sont prévues dans les écoles de Feings et d'Ouchamps (sur des journées entières). Un spectacle est prévu pour présenter l'aboutissement du projet aux familles. La date et le lieu ne sont pas encore fixés (probablement au mois d'avril).

Bien entendu, ce projet a un coût. La compagnie Ki-Bongo espérait des financements de la part du Conseil Général mais ceux-ci se sont avérés beaucoup moins importants que ce qui leur avait été annoncé.

Afin d'aider au financement du projet, les SIVOS et mairies respectives ont été contactés.

Diverses actions pourront également apporter une aide.

Rappel du règlement intérieur

- Le règlement intérieur a été distribué dans les trois écoles du RPI.

En le signant, les parents se sont engagés à le respecter.

Nous constatons, dans certaines écoles, que les horaires d'entrée en classe ne sont pas toujours respectés par les parents.

Il faut veiller à être ponctuel afin de ne pas perturber le rythme des enfants en classe et l'organisation de l'école.

- Enfants malades

Toutes les écoles du RPI ont été touchées par des épidémies de gripes, gastro-entérites, ...

Nous essayons de faire au mieux lorsque les enfants ne se sentent pas bien. Lorsqu'il y a de la température, au delà de 38°C, les parents sont systématiquement prévenus. Lorsque vous vous rendez compte que votre enfant n'est pas bien, il vaut mieux attendre qu'il soit complètement rétabli avant de le remettre à l'école. Il sera ainsi mieux disposé pour les apprentissages.

Nous remercions d'ailleurs les parents qui se sont donnés la peine de téléphoner lorsque leurs enfants étaient malades et rappelons aux autres parents qu'ils doivent penser à appeler. Si cela n'est pas fait, c'est l'enseignant qui se charge de contacter la famille mais cela se fait sur le temps de classe.

➤ Vêtements

De nombreux vêtements ont été laissés par les enfants dans les écoles. Nous invitons les parents concernés à prendre contact avec les écoles du RPI afin de retrouver les affaires de leurs enfants.

Nous rappelons à cette occasion qu'il faut penser à marquer les vêtements des enfants, même au cycle 3.

Les « incidents » sont encore nombreux, même au cycle 2... Pensez à mettre des tenues de rechange pour vos enfants et si vous avez des vêtements non utilisés chez vous, vous pouvez en faire profiter l'école (souvent dépourvue de vêtements de rechange).

Questions des représentants des parents d'élèves

➤ Changement de cycles entre Ouchamps et Feings

L'échange entre les cycles a été discuté à la suite du premier conseil d'école, avec Mme Maupin, Inspectrice de l'Education Nationale. Le changement de cycles entre les écoles reviendrait à « déplacer le problème ». La cour serait également trop petite pour des cycles 2. En effet, l'espace individuel pour un élève de cycle 2 doit être plus important que pour un élève de cycle 3. De plus, les enseignants sont affectés à une école et devraient changer de niveau si les élèves changent d'école. Or, souvent, l'école est choisie aussi pour son niveau d'enseignement.

Par ailleurs, d'autres critères doivent être pris en compte : cantine, garderie... Les enseignants de l'école d'Ouchamps précisent que, depuis la rentrée, il n'y a pas tant de problèmes dans la cour de récréation. Cette cour est trop petite, mais les zones de jeux ainsi que des règles ont été instaurées afin d'éviter au maximum les chutes ou bousculades.

Pour l'instant, pas de changement prévu par les enseignants.

➤ Relecture du dernier procès-verbal

La remarque de Mme Maupin au sujet de l'absence d'un enfant « l'école doit appeler les familles en l'absence de l'enfant si l'école n'a pas été prévenue (exemple : malade le mardi et absent le jeudi) » n'a pas été mise dans le dernier procès-verbal du Conseil d'école. Il s'agit d'un oubli. Dans un premier lieu, c'est aux parents de prévenir l'enseignant, dès le matin-même, si leur enfant ne peut pas se rendre à l'école.

Si l'école n'a pas été informée, les enseignants doivent rappeler les familles.

➤ Mise en ligne du procès verbal du dernier Conseil d'Ecole

Le procès-verbal a été mis en ligne. L'équipe enseignante s'excuse pour le retard.

➤ Où en sont les travaux concernant la sortie de secours pour la classe de M. Bouquet ?

Un courrier a été transmis à Mme Maupin, ainsi qu'à Mme Michot, Maire de Feings. Ces travaux vont être inscrits au budget 2011 et seront pris en compte puisqu'il s'agit de la sécurité des élèves. (De nouveaux devis vont être effectués en ce qui concerne les travaux d'électricité).

➤ Serait-il possible d'alléger les procédures d'inscription des enfants à l'école pour la prochaine rentrée ?

Les documents demandés sont indispensables au bon fonctionnement de l'école. Ils ne sont demandés qu'une seule fois, en début d'année scolaire.

Il est d'ailleurs nécessaire de penser à fournir les mises à jour à l'école, en cas de changement de numéro de téléphone, par exemple.

➤ Jeux dangereux

Les parents remercient d'avoir organisé une intervention de l'infirmière auprès des enfants.

Maintenant, la question se pose sur le moyen de transmettre l'information aux parents.

Madame Mareau rappelle les faits qui se sont déroulés dans l'école d'Ouchamps et les suites données. L'infirmière scolaire a fait une intervention préventive auprès des trois classes de Cycle 3 le 6 décembre 2010. Les familles ont été informées des faits par un mot dans le cahier afin qu'ils puissent faire preuve de vigilance aussi en dehors de l'école.

Charge aux représentants de parents d'élèves de faire une réunion d'informations auprès des familles s'ils le souhaitent. Les coordonnées d'une association, l'APEAS, sont proposées pour prendre éventuellement contact.

➤ Charte des ATSEM

Une charte des ATSEM a été rédigée par la ville de Blois et l'Inspection Académique. Elle précise les missions de l'ATSEM et les dispositions règlementaires et administratives les concernant. Madame Caihol en reçoit un exemplaire.

Avant l'ouverture du conseil d'école, les représentants de parents d'élèves demandent à évoquer l'incident du car. Ceci est accepté.

Madame Godineau prend donc la parole afin de s'excuser au nom de la personne en cause. Elle souhaite qu'un rappel du règlement sur les transports soit fait. Madame Caihol précise qu'elle a, lors d'entretiens individuels, entendu le personnel de service, le chauffeur et la mère d'élève concernée. Un rappel du règlement a été fait auprès de celle-ci. Le personnel de service et le chauffeur ne souhaitent pas donner suite à l'incident.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Thibault clôt la séance du second Conseil d'École 2010-2011 à 20h00.

La présidente du Conseil d'Ecole, Directrice de l'école de Feings : Mme Thibault

La secrétaire de séance, Directrice de l'école d'Ouchamps : Mme Mareau